



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2022-12-081

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association : AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE MORIERES-LES-AVIGNON

Rapporteur : *Patrick DUVAL*

<u>Date de Convocation</u> : 29 novembre 2022	<u>Séance du 06 décembre 2022</u>
<u>Date d'affichage</u> : 08 décembre 2022	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 22	
▪ Nombre de votants : 29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK

Étaient absents excusés et représentés :

Éric DEVALQUENAIRE est représenté (e) par Stéphanie CASTRIGNANO, Estelle ROLLE est représenté (e) par Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN est représenté (e) par Sandrine IGNERSKI, Michel CAMPERGUE est représenté (e) par Franck JOUSSELIN, Jade MORENAS est représenté (e) par Alain FIRMIN, Philippe REYNERO est représenté (e) par Jennifer HAMAIDE, Thomas DEVALQUENAIRE est représenté (e) par Marie-Laure PERDIGUIER,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

L'association l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Morières-Lès-Avignon organise le 55^{ème} Congrès Départemental de Vaucluse sur notre commune le 22 avril 2023 et fêtera également à cette occasion ses 40 ans d'existence.

A ce titre, l'association demande une subvention exceptionnelle de 1 000€ afin de pouvoir mener à bien et organiser ces deux événements de grande ampleur.

Les préparatifs de cet événement devant se faire au tout début de l'année 2023, l'association a sollicité la municipalité pour obtenir un virement anticipé de la subvention exceptionnelle.

Le vote des subventions n'intervenant qu'en avril 2023, il est proposé au conseil municipal d'approuver cette subvention exceptionnelle, afin qu'elle puisse être versée dès le mois de janvier 2023.

Le montant de cette subvention sera imputé sur la ligne budgétaire 6574, au titre du budget 2023.

L'assemblée est donc appelée à voter cette subvention :

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE MORIERES-LES-AVIGNON	1 000,00€
---	-----------

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère et,

- **ADOpte** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000,00€ à l'association l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Morières-Lès-Avignon.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 07/12/2022
Le Maire,

Grégoire SOUQUE